



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2024

# TABLE DES MATIÈRES

<b>I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE D'AFRIC INDUSTRIES S.A.</b> .....	<b>3</b>
A. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE	
B. FICHE D'IDENTIFICATION	
C. L'ENTREPRISE ET SON ACTIVITÉ	
D. MOYENS HUMAINS	
E. UNE DIVERSIFICATION STRATÉGIQUE	
F. AFRIC INDUSTRIES ET SA VISION	
G. AFRIC INDUSTRIES EN BOURSE	
<b>II. RAPPORT DE GESTION</b> .....	<b>7</b>
A. MÉTHODES D'ÉVALUATION ET FORME DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS	
B. ARRÊTÉ DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2024	
C. FILIALES – PARTICIPATIONS	
D. PRÉVISIONS 2025	
E. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
F. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES NOUVELLES OU RECONDUITES EN 2024	
G. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS	
H. AFFECTATION DE JETONS DE PRÉSENCE	
<b>III. RAPPORT ESG : ENVIRONNEMENT, SOCIAL, GOUVERNANCE</b> .....	<b>12</b>
A. ENVIRONNEMENT	
i. ÉNERGIE THERMIQUE	
ii. GESTION DES DÉCHETS	
iii. ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE	
B. SOCIAL	
i. ENTREPRISE CITOYENNE	
ii. CLIMAT SOCIAL	
iii. HYGIÈNE, SANTÉ et SECURITÉ	
C. GOUVERNANCE	
<b>IV. ANNEXES</b> .....	<b>17</b>
A. TABLEAUX FINANCIERS	
B. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
C. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	
D. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE	

## A. PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Créée en 1981 à Tanger, AFRIC INDUSTRIES est une société au capital de 14.575.000 dh DHS, rachetée en 1993 par le Groupe Aluminium Du Maroc. Dès son rachat, le Groupe œuvre pour le développement de sa filiale dont il est l'actionnaire majoritaire à 51%.

Avec plus de 40 ans d'expertise dans la fabrication et la commercialisation de Papiers Abrasifs, AFRIC INDUSTRIES est leader dans son domaine et une référence en termes de qualité sur le marché local et africain.

L'entreprise est l'une des principales sociétés de l'industrie du papier abrasif au Maroc et bénéficie d'une image de marque inébranlable auprès des consommateurs.

## B. FICHE D'IDENTIFICATION

<b>Dénomination sociale :</b>	AFRIC INDUSTRIES S.A.
<b>Forme juridique :</b>	Société Anonyme à Conseil d'Administration, de droit privé et régie par la loi n° 17-95 sur les sociétés anonymes
<b>Registre du commerce :</b>	AFRIC INDUSTRIES S.A. est immatriculée au greffe du tribunal de Commerce de Tanger sous le numéro R.C. 3617
<b>Date de constitution :</b>	17 décembre 1980
<b>Siège social :</b>	Zone industrielle Mghogha, Allée 3, Lot 107, Tanger
<b>Numéro de téléphone :</b>	+ 212 (0) 5 39 35 12 35
<b>Numéro de fax :</b>	+ 212 (0) 5 39 35 15 00
<b>Adresse électronique :</b>	<a href="mailto:direction@africindustries.com">direction@africindustries.com</a>
<b>Capital social :</b>	14 575 000 MAD, composé de 291 500 actions de 50 MAD de valeur nominale chacune, toutes de même catégorie et entièrement libérées
<b>Effectif :</b>	45
<b>Présidente :</b>	Mme EL ALAMI Malika
<b>Directeur Général :</b>	M. BENHIMA Bilal (jusqu'au 30.09.24) M. KOUTIT Mohammed (à partir du 01.10.24)

## C. L'ENTREPRISE ET SON ACTIVITÉ

Premier fabricant de papier abrasif au Maroc et leader du marché, AFRIC INDUSTRIES maîtrise un savoir-faire et un relationnel historique basé sur un partenariat win-win avec ses distributeurs.

Dans le cadre de son activité, la société produit et commercialise, principalement du papier abrasif avec sa marque phare «Mangouste» produite dans son usine à Tanger d'une superficie de 10 000 m<sup>2</sup>.

Avec une cinquantaine d'employés, AFRIC INDUSTRIES a une capacité de production annuelle de 5 000 000 m<sup>2</sup> de papiers abrasifs et d'une quantité de 1 000 000 d'accessoires en aluminium.

Cette production est destinée au marché local, ainsi qu'à l'export.

Pour la fabrication des papiers abrasifs, la société utilise un procédé d'enduction contrôlable et un saupoudrage par effet électrostatique, ce qui permet une parfaite maîtrise de la qualité et des spécifications des produits fabriqués.

L'entreprise, grâce à sa gamme de papiers abrasifs, répond à tous les besoins de sa clientèle (ponçage et finition des ateliers de bois, métal, cuir, verre, carrosserie, peinture et plastique).

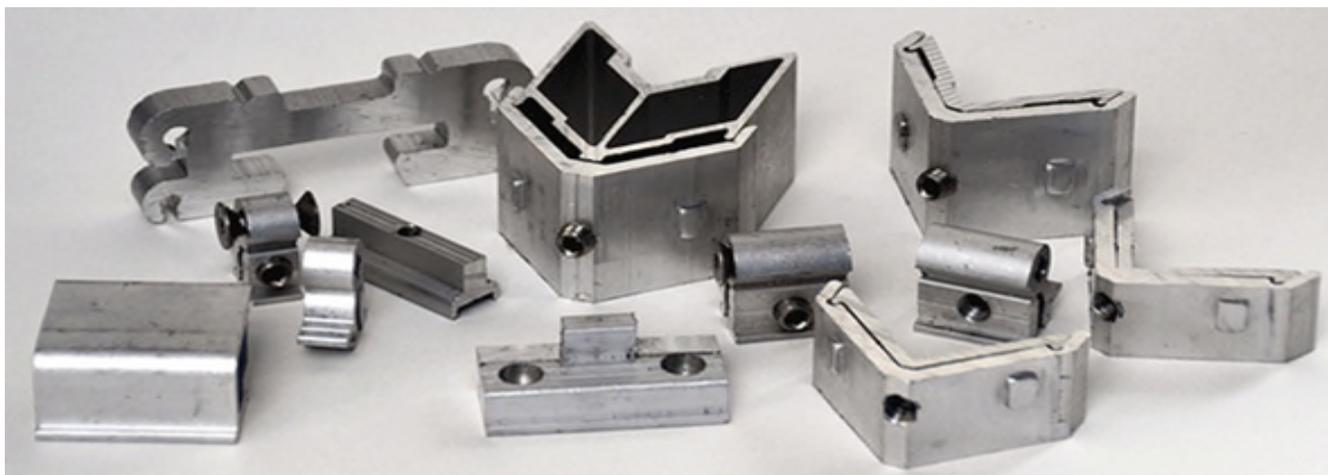
Les papiers abrasifs commercialisés par AFRIC INDUSTRIES se déclinent en deux catégories :

- Le papier abrasif pour le ponçage à sec, appelé papier résiné, est utilisé pour les apprêts muraux ainsi que dans les secteurs de l'industrie du bois et du cuir ;
- Le papier abrasif pour le ponçage à l'eau ou dans un environnement humide, désigné papier imperméable, est destiné aux activités de carrosserie ou sur du métal.



**FIGURE 1 : PRODUITS ABRASIFS FABRIQUÉS ET COMMERCIALISÉS PAR AFRIC INDUSTRIES S.A.**

AFRIC INDUSTRIES fabrique aussi des accessoires en aluminium pour assembler les profilés pour fenêtres et portes en aluminium.



**FIGURE 2 :** ACCESSOIRES ALUMINIUM FABRIQUÉS PAR AFRIC INDUSTRIES S.A.

#### **D. MOYENS HUMAINS**

Être une référence en matière de PAPIERS ABRASIFS implique un haut niveau de responsabilité ayant engagé AFRIC INDUSTRIES plus de 30 ans.

Plaçant le client et le produit au centre de l'entreprise, AFRIC INDUSTRIES a toujours agi pour pérenniser, enrichir et préserver son savoir-faire.

AFRIC INDUSTRIES veille à créer un climat de travail favorable pour l'ensemble de son personnel.

La formation constitue un axe fondamental de développement de la société en matière de politique sociale et d'optimisation de la performance de ses équipes.

Avec une moyenne d'âge de 50 ans, AFRIC INDUSTRIES possède un capital humain très riche et cherche à capitaliser son savoir-faire pour assurer sa transmission aux générations futures.

#### **E. UNE DIVERSIFICATION STRATÉGIQUE**

Hormis son activité principale, AFRIC INDUSTRIES a déployé ces dernières années une stratégie de diversification de son activité, dans l'optique d'améliorer sa rentabilité économique.

Dans cette logique, la société a développé une nouvelle Business Unit liée à sa maison mère «Aluminium du Maroc», dédiée à la fabrication d'accessoires en aluminium destinés à assembler des profilés pour fenêtres et portes.

Le lancement de cette activité représente également le fruit d'une réflexion stratégique, pour identifier les opportunités de développement d'une nouvelle branche de métier.

## **F. AFRIC INDUSTRIES ET SA VISION**

Avec une forte présence commerciale, l'entreprise continue de tableer sur le développement de ses ventes sur le continent africain, secteur porteur d'un fort potentiel pour l'avenir.

En quatre décennies de présence, AFRIC INDUSTRIES a réussi à s'imposer sur le marché local et continental, en plaçant le client et le produit au centre de l'entreprise.

Aujourd'hui, avec son capital humain très riche, le Groupe cherche à capitaliser son savoir-faire pour en assurer la transmission aux générations futures.

## **G. AFRIC INDUSTRIES EN BOURSE**

Grâce à sa notoriété et sa rentabilité stable, AFRIC INDUSTRIES a réalisé son IPO à la Bourse de Casablanca le 05 Janvier 2012 avec un cours de 240,00 dh/action.

Après plusieurs années de croissance et de distribution de dividendes de manière régulière, l'action AFI s'est appréciée de plus de 31% pour atteindre un cours moyen de 315 dh en 2024.

## II. RAPPORT DE GESTION

### A. MÉTHODES D'ÉVALUATION ET FORME DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024 et dont nous allons vous donner lecture complète, ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation appliquées lors de l'exercice précédent et qui sont conformes aux dispositions en vigueur.

### B. ARRÊTÉ DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31.12.2024

Les résultats arrêtés au 31.12.2024 font apparaître :

	2024	2023	2024/2023
<b>CA Abrasifs en kdh</b>	<b>38.736</b>	<b>38.996</b>	<b>-1%</b>
<b>CA Aluminium en kdh</b>	<b>4.374</b>	<b>4.095</b>	<b>+7%</b>
<b>CA Global en kdh</b>	<b>43.110</b>	<b>43.091</b>	<b>+0%</b>
<b>Résultat d'exploitation en kdh</b>	9.586	7.186	+33%
<b>Résultat financier en kdh</b>	5.052	-75	
<b>Résultat non courant en kdh</b>	-2.544	-813	
<b>Résultat avant impôt en kdh</b>	12.095	6.299	+92%
<b>IS en kdh</b>	2.178	1.842	+18%
<b>Résultat net final en kdh</b>	<b>9.917</b>	<b>4.457</b>	<b>+123%</b>

- LES VENTES GLOBALES en 2024 ont stagné à hauteur de 43.110 kdh similaires aux 43.091 kdh de 2023. La légère baisse de 1% du CA ABRASIFS (-260 kdh) a été compensée par la hausse de 7% du CA ALUMINIUM (+279 kdh).

- EN ABRASIFS : le CA de 38.736 kdh se décompose en 36.328 kdh réalisés sur le marché marocain et 2.408 kdh réalisés à l'export. La hausse de 1.043 kdh sur le marché marocain (+3%) n'a compensé que partiellement la baisse de 1.303 kdh à l'export (-35%) correspondant à l'arrêt des livraisons sur l'Algérie en 2024.

- EN ALUMINIUM : le CA des Accessoires en Alu de 4.374 kdh réalisé en 2024 se décompose en 3.024 kdh pour la gamme PS (+18%) et 1.301 kdh pour la gamme COMFORT (-10%).

- LES DETTES FOURNISSEURS ont enregistré au 31.12.2024 un montant de 3.483 kdh TTC, se décomposant en :

- 3.481 kdh TTC de dettes non échues,
- et 2 kdh TTC de dettes échues de plus de 90 jours.

- LA TRÉSORERIE présentait au 31.12.2024, un solde créditeur de 5.895 kdh. Les effets présentés à l'encaissement au 31.12.2024 ont totalisé 665 kdh, et les effets en portefeuille ont totalisé 6.491 kdh.
- LES STOCKS au 31.12.2024 ont cumulé 11.583 kdh, pour une valeur moyenne mensuelle en 2024 de 12.280 kdh, se répartissant comme suit :
  - 7.409 kdh de matières premières (60%), et 4.871 kdh de produits finis et semi-finis (40%),
  - soit 11.031 kdh en Abrasifs (90%), 1.026 kdh en Accessoires en Aluminium (8%), 180 kdh en Joints EPDM (1,5%) et 42 kdh de Menuiserie en Aluminium (0,5%).
- COURS DE L'ACTION AFI en 2024 : sur une période de cotation de 246 jours de cotation (du 01.01.2024 au 31.12.2024), l'action AFI s'est échangée au cours moyen de 315 dh avec un volume moyen de 342 actions par jour, contre une moyenne en 2023 de 332 dh/a avec un volume moyen de 103 a/jour.
- LE RESULTAT D'EXPLOITATION réalisé en 2024 pour 9.586 kdh s'est apprécié de 33%. La hausse constatée de 2.400 kdh s'explique par une baisse conséquente des coûts de mise en œuvre (baisse de 1.827 kdh sur les consommations de matières premières et baisse de 1.148 kdh sur la masse salariale directe affectée au CA), conjuguée avec une hausse de 520 kdh des Coûts indirects (consultant financier, prospections à l'étranger, intérimaires et accompagnement pour le contrôle fiscal).
- CONTROLE FISCAL : entamé depuis le 08.09.2023 pour les périodes non prescrites (2019 à 2022) au titre des impôts et taxes (IS, IS/RAS, TVA, IR et CSS), et après recours le 14.11.2024 devant la CNRF, le contrôle fiscal s'est clôturé le 24.02.2025 moyennant un protocole d'accord entre AFI et la DRI de Tanger pour un redressement fiscal à hauteur de 1.756.000 dh (1.680.770 dh de Principal + 75.230 dh de Majorations), relatif principalement au Chef de redressement initié par la DRI et confirmé par la CNRF, à savoir la non Reprise en 2022 de la Provision pour dépréciation des Actions LRA constatée en 2021 pour 5.166 kdh.
- LE RESULTAT FINANCIER est passé de -75 kdh en 2023 à +5.052 kdh en 2024. La réévaluation des Fonds Propres de LRA faite par BMCE en 2024 pour une valeur de 532 Mdh contre 384 Mdh en 2021, la part d'AFI de 4,058% se trouve valorisée à 21.589 kdh en 2024, valeur très proche de l'Apport brut d'AFI pour 21.580 kdh. Le Conseil d'Administration et en accord avec les CAC, a décidé de constater en 2024 la Reprise de la Provision totale pour dépréciation des Actions LRA, constatée en 2021 pour 5.166 kdh. Le produit non courant relatif à cette reprise ayant été le principal Chef du Redressement fiscal, s'est alors acquitté de l'IS et de la CSS dans le cadre du Protocole d'Accord conclu et concrétisé le 24.02.2025.

- LE RESULTAT NON COURANT est passé de -813 kdh en 2023 à -2.544 kdh en 2024. Il a été constaté en 2024, les charges non courantes suivantes : la dépréciation annuelle du Fonds de Commerce pour 700 kdh prévue de 2023 à 2027, la CSS de 191 kdh, le don pour le séisme d'Al Haouz pour 100 kdh et la provision pour redressement fiscal constaté en 2024 à hauteur de 1.551 kdh en complément de la provision déjà constatée en 2023 pour 205 kdh.

- LE RÉSULTAT AVANT IMPÔT a cumulé 12.095 kdh en 2024 contre 6.299 kdh en 2023, pour un IS passant de 1.842 kdh en 2023 à 2.178 kdh en 2024 calculé au taux de 22,83% d'un Résultat Fiscal de 9.539 kdh.

- LE RÉSULTAT NET FINAL se trouve alors en hausse de 123% passant de 4.457 kdh en 2023 à 9.917 kdh en 2024.

### C. FILIALES – PARTICIPATIONS

- Les titres de participation d'AFRIC INDUSTRIES dans le capital de la société LA ROSERAIE DE L'ATLAS propriétaire de l'Hôtel OBEROÏ, pour un montant de 20.762 kdh brut en Novembre 2019 et représentant 4,06% du capital de LRA, ont été dépréciés de 25% (-5.166 kdh) au 31.12.2021, suite à une première évaluation faite par BMCE Conseil ayant estimé en décembre 2021 la Valeur des Fonds Propres de LRA par la méthode Retenue DCF à 384.405 kdh. Une nouvelle évaluation actualisée en 2024 par BMCE Conseil et utilisant la même méthode DCF a conclu à une nouvelle valorisation des Fonds Propres de LRA à hauteur de 532.000 kdh. La part d'AFI de 4,058% est donc valorisée à 21.589 kdh très proche de l'Apport brut de 21.580 kdh. Le Conseil d'Administration, après accord des CAC sur les hypothèses et les conclusions de la dernière étude de BMCE Conseil, a décidé de reprendre la Provision constatée en 2021 moyennant un produit non imposable pour 5.166.378,78 dh à constater au 31.12.2024.

Par ailleurs, dans le cadre de la 5ème augmentation de capital de LRA d'un montant de 20.061 kdh, AFI avait engagé un total de 811.449,91 dh en 2021 et 6.131,09 dh en 2022, soit un total de 817.581 dh sous forme d'avances en compte courant d'associés. Cette opération d'augmentation de capital concrétisée depuis le 18 Août 2023, nous venons à peine de recevoir l'ensemble de la documentation juridique correspondant, et AFI est devenue propriétaire depuis le 18.08.2023 d'un total de 1.019 actions LRA (978 anciennes + 41 nouvelles) pour un coût global de 21.580.039 dh (20.762.458 dh ancien + 817.581 dh nouveau).

En ce qui concerne les factures d'intérêts sur CCA d'AFI chez LRA, cumulés sur la période 2015 à 2023, le montant s'élève à 687.722,03 dh, hors RAS de 152.830,60 dh. Une conversion de ces factures d'intérêts en CCA sera opérée dans le cadre d'une nouvelle augmentation de Capital (n°6) pour 16.790.322 dh, correspondant à la création par LRA de 842 nouvelles actions.

Après cette nouvelle augmentation prévue en 2025 (la 6ème), AFI aura acquis 34 nouvelles actions LRA à 677.994 dh pour cumuler en tout 1053 actions du capital de LRA de 25 953 actions, soit 4,0573% du capital de LRA pour une valeur d'acquisition de 22.258.033 dh. En plus, AFI disposera d'un reliquat sur factures d'intérêts de 9.728,03 dh qui sera soit payé par LRA à AFI, soit gardé en CCA d'AFI chez LRA. Les retenues à la source pour 152.830,60 dh seront payées directement par LRA.

- Concernant la souscription du 15.09.2014 pour 45 kdh correspondant à 15% du capital de la société BALCONY RESIDENCES, une dépréciation de cet actif financier a été provisionnée en 2018 pour le même montant en attendant la liquidation définitive de ladite société.

#### **D. PRÉVISIONS 2025**

Les objectifs tracés pour 2025 tiennent compte des hypothèses suivantes :

- une amélioration du CA des Abrasifs de 6% sur le marché marocain,
- une reprise des livraisons d'Abrasifs sur le marché africain (+50%),
- une amélioration du CA des Accessoires de 8%.

Le budget 2025 prévoit donc, une hausse du CA de 8% à hauteur de 46.728 kdh, un résultat d'exploitation pour 10.720 kdh (+12%) et un résultat final pour 7.408 kdh (-25%).

#### **E. ÉVÈNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Nous vous précisons que depuis le début de l'exercice social en cours, il n'est survenu aucun événement important venant modifier profondément les données indiquées ci-dessus. Les résultats découlant du protocole d'accord conclu le 24.02.2025 et relatif au redressement fiscal, ont bien été provisionnés sur les comptes des exercices 2024 et 2023 (205 kdh en 2023 et 1.551 kdh en 2024, soit un total de 1.756 kdh, incluant le paiement de l'IS relatif à la reprise de la provision sur titres LRA, tel que réclamé par la DGI au titre de l'exercice 2022).

#### **F. CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES NOUVELLES OU RECONDUITES EN 2024**

- CONVENTIONS ENTRE LA ROSERAIE DE L'ATLAS ET AFRIC INDUSTRIES : les factures d'intérêts sur CCA d'AFI pour LRA ont totalisé un montant de 840.552,63 dh TTC. Le règlement de ces factures figurant sur les comptes d'AFI, doit être effectué moyennant une 6ème augmentation de capital à faire valider en 2025 par le Conseil d'Administration de LRA et par ses Actionnaires.

- CONVENTION ENTRE INDUSTUBE ET AFRIC INDUSTRIES :  
La société INDUSTUBE met à la disposition d'AFI un bureau commercial opérationnel de 32 m<sup>2</sup> situé à Casablanca, dans un plateau bureau d'une superficie totale de 95 m<sup>2</sup>, loué par INDUSTUBE auprès de la société COFINORD. Cette prestation de service d'INDUSTUBE à AFRIC INDUSTRIES a été conclue le 01.01.2019, renouvelable chaque année par tacite reconduction et moyennant une charge mensuelle pour AFI de 6 kdh HT entre 2019 et 2021, puis de 6,6 kdh HT à partir de Janvier 2022. INDUSTUBE a été absorbée par ALUMINIUM DU MAROC en Octobre 2024.
- CONVENTION ENTRE AFRIC INDUSTRIES ET UN ADMINISTRATEUR :  
Suite à la démission de M. Bilal BENHIMA Ex-Directeur Général de la société jusqu'au 30.09.2024, AFRIC INDUSTRIES a signé une convention avec son Administrateur M. Mohammed KOUTIT et ce, pour assurer l'exercice des fonctions de Directeur Général de la société du 01.10.2024 au 30.09.2025 et pour la formation à partir du 16.09.2024 du Futur Directeur Général.

## G. PROPOSITION D'AFFECTATION DES RÉSULTATS

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer une distribution de dividendes à hauteur de 22 dh/action, représentant 64,67% de PAY OUT pour 2024, contre 20 dh/action et 130,81% de PAY OUT pour 2023 :

▪ réserve légale au 31.12.2024 (supérieure à 10% du capital)	=	1.839.082,75 dh
▪ réserves réglementées non distribuables cumulées au 31.12.2024	=	3.418.150,00 dh
▪ report à nouveau au 31.12.2024	=	18.287.443,78 dh
▪ bénéfice de l'exercice 2024 (34,02 dh / action)	=	9.916.766,71 dh
▪ distribution en 2025 de dividendes 2024 (22 dh / action)	=	6.413.000,00 dh
▪ report à nouveau après distribution des dividendes 2024	=	21.791.210,49 dh
▪ mise en paiement des dividendes	=	le jeudi 19 juin 2025
▪ détachement des coupons	=	le mardi 10 juin 2025

## H. AFFECTATION DE JETONS DE PRESENCE

Le Conseil propose à l'AG l'affectation de jetons de présence à hauteur de 360.00,00 dh pour l'exercice 2025, et pour une répartition entre les Administrateurs à la convenance du Conseil.

#### A. ENVIRONNEMENT

##### i. ÉNERGIE THERMIQUE

Conformément à ses valeurs, AFRIC INDUSTRIES a privilégié l'utilisation du propane comme carburant, au lieu du fuel qui pollue considérablement la nature. En effet, le respect de l'environnement a toujours été une priorité pour la société.

Aussi, AFRIC INDUSTRIES a installé une citerne enterrée en remplacement d'une citerne aérienne permettant de limiter les risques d'incendies et d'avoir plus de superficie plantée en verdure.

AFRIC INDUSTRIES dispose de différents extincteurs pour tous les types de feu (classes A, B et C). Leur présence est définie en nombre et aux emplacements pertinents afin de pouvoir prévenir et lutter efficacement contre tout éventuel départ de feu.

##### ii. GESTION DES DÉCHETS

AFRIC INDUSTRIES est engagée dans le développement durable et dans la protection de l'environnement.

Elle a mis en place le tri sélectif de ses déchets à la source contribuant ainsi à limiter la pollution, à éviter le gaspillage et à économiser les ressources naturelles.

Ses déchets sont triés puis transférés vers une presse à balle pour être comprimés et stockés.

Les balles de matériaux sont ensuite collectées par une société spécialisée dans le traitement des déchets pour être valorisés ou traités. Certains sont détruits ou incinérés et d'autres sont récupérés et valorisés pour leur donner une seconde vie par le recyclage.

L'entreprise réalise des sensibilisations vers des valeurs d'écologie, de respect et d'humanité et inspire les salariés à faire le tri également dans leur vie personnelle afin de contribuer à leur échelle à préserver la biodiversité et à lutter contre le changement climatique.

### iii. ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

#### o **SOLUTIONS LED POUR ÉCLAIRAGE INDUSTRIEL :**

AFRIC INDUSTRIES a choisi d'optimiser la consommation électrique en équipant l'ensemble de ses ateliers en armatures et tubes LED qui consomment entre 70% à 90% moins d'électricité que les ampoules classiques pour un même flux lumineux.

#### o **CHAUFFE-EAU SOLAIRE :**

Nos locaux sociaux sont équipés d'un chauffe-eau alimenté par énergie solaire.

Cette bonne conduite écologique nous permet non seulement de combler nos besoins en eau chaude mais aussi de diminuer la consommation énergétique.

## B. SOCIAL

### i. ENTREPRISE CITOYENNE

- Dons pour associations d'utilité publique DARNA, LUXUS MALENTENDANTS, AMIS DES ECOLES, ATTAHADI DES SOURDS-MUETS, NOUS ICI, etc ;

### ii. CLIMAT SOCIAL

La gouvernance d'AFRIC INDUSTRIES a toujours accordé une grande importance à la responsabilité sociétale de l'entreprise et qui repose en sus de celui du profit incontournable, sur une gestion humaine.

Les valeurs d'AFRIC INDUSTRIES basées sur :

- La Responsabilité,
- La Transparence,
- Le Partage,
- L'Équité,
- et le Respect.

poussent à confirmer qu'il est indispensable de donner du sens à la gestion de cette communauté de femmes et d'hommes qui travaillent au sein d'une entreprise. Pour AFRIC INDUSTRIES, chaque salarié doit être conscient que son rôle au sein de l'entreprise est important. Ce sentiment d'appartenance est balisé par des repères de bonne conduite applicables par tous et sont efficaces car ils sont respectés par chacun des collaborateurs. Si l'un des responsables passe outre ces valeurs, celles-ci s'effondreront.

- A l'occasion du mois sacré de Ramadan, AFRIC INDUSTRIES reconduit chaque année une opération « Paniers Ramadan » qui consiste en la distribution des Bons d'Achats, au profit de son personnel. De plus, une prime de scolarité est attribuée aux salariés en guise de solidarité.

Ces actions s'inscrivent dans la démarche de Responsabilité Sociétale de notre Entreprise (RSE) à l'égard de son personnel.

- Et pour motiver davantage son personnel, AFRIC INDUSTRIES offre à ses employés la participation à un tirage au sort organisé annuellement par la société pour un pèlerinage à la Mecque. C'est dans une ambiance conviviale que chaque année, cette opération de tirage au sort se déroule, permettant de rapprocher amplement les employés et le management.

- Le personnel bénéficie également d'une retraite complémentaire et d'une assurance maladie complémentaire permettant une meilleure couverture médicale.

### **iii. HYGIÈNE, SANTÉ et SÉCURITÉ**

- Des fiches de données de sécurité simplifiées (FDSS) sont mises en place afin de faciliter l'intervention des responsables en cas d'incident pour récapituler les mesures d'urgence à prendre.

- Pour la sécurité et la protection de ses véhicules (chariots élévateurs, transpalettes, etc.), de ses machines et ses stocks, AFRIC INDUSTRIES a mis en œuvre un marquage au sol (traçage zébré) pour définir les voies de circulation et éviter les collisions et les accidents et permettre aux employés de se déplacer en toute sécurité. De surcroît, la société a assuré une formation de recyclage pour l'ensemble des conducteurs.

- Des équipements de sécurité indispensables à la protection de ses employés sont également mis à la disposition du personnel par AFRIC INDUSTRIES. Gants, casques, bouchons d'oreilles, combinaisons, chaussures, autant de matériel d'EPI (équipement de protection individuelle) pour permettre aux employés d'effectuer leurs tâches quotidiennes en toute sécurité.

- Une infirmerie pour les soins de premiers secours et la présence d'un médecin de travail à temps partiel assurent un environnement de travail propice aux employés d'AFRIC INDUSTRIES.

- Sous la présidence du Directeur Général et en présence du Médecin de travail, et les délégués du personnel, la société tient trimestriellement une réunion : Comité d'Hygiène et Sécurité (CHS) pour s'enquérir de l'hygiène et de la santé du personnel et des actions à mener pour assurer la sécurité dans l'entreprise.
- Amélioration du système de prévention contre l'incendie : la société a procédé à l'installation d'un réseau d'alarmes spécifiques et à une implantation conforme de la position et de la typologie des extincteurs, de l'emplacement des Robinets d'Incendie Armés, des issues de secours, des itinéraires d'évacuation et de l'ensemble de la signalétique, le tout clôturé par deux formations (Equipiers de Première Intervention et Evacuation) et une simulation d'une évacuation de tout le personnel.

### C. GOUVERNANCE

Le **Conseil d'Administration** était composé en 2024 des membres suivants :

- Mme Malika EL ALAMI, comme Présidente,
- M. Abdeslam EL ALAMI, comme Administrateur,
- M. Mohammed KOUTIT, comme Administrateur,
- M. Benoît Valdo Benjamin VAILLANT, comme Administrateur,
- M. Anis DRISSI KAITOUNI, comme Administrateur Indépendant,
- et la société ALUMINIUM DU MAROC SA, comme Administrateur représenté par M. Abdeslam EL ALAMI.

Les **mandats d'Administrateur en cours** des membres du Conseil d'Administration d'AFRIC INDUSTRIES :

**Mme Malika EL ALAMI :**

- Administrateur d'ALUMINIUM DU MAROC S.A.
- Administrateur de LA ROSERAIE DE L'ATLAS S.A. en tant que représentante de la société AFRIC INDUSTRIES S.A.

**M. Abdeslam EL ALAMI :**

- Président Directeur Général d'ALUMINIUM DU MAROC S.A.
- Administrateur de BELPROMO S.A.
- Administrateur de LA ROSERAIE DE L'ATLAS S.A. en tant que représentant de la société HOLDING S.A.

**M. Mohammed KOUTIT,**

- Directeur Général d'AFRIC INDUSTRIES S.A. depuis le 01.10.2024.

**M. Benoît Valdo Benjamin VAILLANT :**

- Directeur Général Délégué d'ALUMINIUM DU MAROC S.A.
- Administrateur de la Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

**M. Anis DRISSI KAITOUNI, néant**

Le **Comité d'Audit et Gestion des risques** était composé en 2024 des membres suivants jusqu'au 30.09.2024 :

- M. Anis DRISSI KAITOUNI, comme Président,
- M. Abdeslam EL ALAMI, comme Membre Permanent,
- M. Mohammed KOUTIT, comme Membre Permanent.

Et des membres suivants à partir du 01.10.2024 :

- M. Anis DRISSI KAITOUNI, comme Président,
- M. Abdeslam EL ALAMI, comme Membre Permanent,
- M. Benoît Valdo Benjamin VAILLANT , comme Membre Permanent.



**BILAN (actif)**  
**(modèle normal)**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

	ACTIF	EXERCICE			EXERCICE PRECEDENT
		Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
	<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>145 804.25</b>	<b>33 628.33</b>	<b>112 175.92</b>	<b>122 544.77</b>
	. Frais préliminaires				
	. Charges à répartir sur plusieurs exercices	145 804.25	33 628.33	112 175.92	122 544.77
	. Primes de remboursement des obligations				
A	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>3 734 600.00</b>	<b>1 626 149.31</b>	<b>2 108 450.69</b>	<b>2 811 115.02</b>
C	. Immobilisations en recherche et développement				
T	. Brevets, marques, droits, et valeurs similaires	234 600.00	226 149.31	8 450.69	11 115.02
I	. Fonds commercial	3 500 000.00	1 400 000.00	2 100 000.00	2 800 000.00
F	. Autres immobilisations incorporelles				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>25 599 033.38</b>	<b>23 567 844.44</b>	<b>2 031 188.94</b>	<b>2 383 666.60</b>
I	. Terrains	864 115.00	451 901.66	412 213.34	432 213.34
M	. Constructions	7 362 908.43	6 924 669.23	438 239.20	504 797.17
M	. Installations techniques, matériel et outillage	12 453 506.45	12 368 879.54	84 626.91	96 601.55
O	. Matériel de transport	2 333 134.77	1 512 533.97	820 600.80	1 068 916.80
B	. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	2 533 256.44	2 257 747.75	275 508.69	281 137.74
L	. Autres immobilisations corporelles	52 112.29	52 112.29		
I	. Immobilisations corporelles en cours				
S	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>21 695 936.25</b>	<b>45 000.00</b>	<b>21 650 936.25</b>	<b>16 484 557.47</b>
E	. Prêts immobilisés				
	. Autres créances financières	70 896.81		70 896.81	888 477.81
	. Titres de participation	21 625 039.44	45 000.00	21 580 039.44	15 596 079.66
	. Autres titres immobilisés				
	<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (E)</b>				
	. Diminution des créances immobilisées				
	. Augmentation des dettes de financement				
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>51 175 373.88</b>	<b>25 272 622.08</b>	<b>25 902 751.80</b>	<b>21 801 883.86</b>
	<b>STOCKS (F)</b>	<b>12 201 664.11</b>	<b>102 885.00</b>	<b>12 098 779.11</b>	<b>10 343 616.00</b>
	. Marchandises	180 174.00	102 885.00	77 289.00	77 289.00
	. Matières et fournitures consommables	7 103 984.11		7 103 984.11	6 179 795.00
A	. Produits en cours	373 045.00		373 045.00	813 322.00
C	. Produits intermédiaires et produits résiduels				
T	. Produits finis	4 544 461.00		4 544 461.00	3 273 210.00
I	<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANTS (G)</b>	<b>12 915 782.78</b>	<b>85 833.34</b>	<b>12 829 949.44</b>	<b>13 924 782.16</b>
F	. Fournis. débiteurs, avances et acomptes				
	. Clients et comptes rattachés	11 441 729.03	85 833.34	11 355 895.69	11 940 013.52
C	. Personnel	29 658.30		29 658.30	53 124.85
I	. Etat	676 833.92		676 833.92	1 165 216.76
R	. Comptes d'associés				
C	. Autres débiteurs	687 722.04		687 722.04	687 722.04
U	. Compte de régularisation. Actif	79 839.49		79 839.49	78 704.99
L	<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENTS (H)</b>				
A					
N	<b>ECARTS DE CONVERSION-ACTIF (I)</b>	<b>12 816.50</b>		<b>12 816.50</b>	<b>5 674.09</b>
T	(Eléments circulants)				
	<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>25 130 263.39</b>	<b>188 718.34</b>	<b>24 941 545.05</b>	<b>24 274 072.25</b>
	<b>TRESORERIE-ACTIF</b>				
R	. Chèques et valeurs à encaisser	665 000.48		665 000.48	1 911 974.95
E	. Banque, T.G. et C.C.P.	5 866 497.00		5 866 497.00	4 088 489.20
S	. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	6 934.90		6 934.90	8 566.50
O	<b>TOTAL III</b>	<b>6 538 432.38</b>		<b>6 538 432.38</b>	<b>6 009 030.65</b>
	<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>82 844 069.65</b>	<b>25 461 340.42</b>	<b>57 382 729.23</b>	<b>52 084 986.76</b>

**BILAN (passif)**  
**(modèle normal)**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

	PASSIF	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
	. Capital social ou personnel (1)	14 575 000.00	14 575 000.00
	. moins :actionnaires,capital souscrit non appelé		
	Capital appelé		
	dont versé		
	. Prime d'émission, de fusion, d'apport		
F	. Ecarts de réévaluation		
I	. Réserve légale	1 839 082.75	1 839 082.75
N			
A	. Autres réserves	3 418 150.00	3 418 150.00
N	. Report à nouveau (2)	18 287 443.78	19 660 737.00
C	. Résultats nets en instance d'affectation (2)		
E	. Résultat net de l'exercice (2)	9 916 766.71	4 456 706.78
M	<b>Total des capitaux propres (A)</b>	<b>48 036 443.24</b>	<b>43 949 676.53</b>
E	<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES</b> (B)		
N	. Subvention d'investissement		
T	. Provisions réglementées		
P			
E			
R			
M	<b>DETTES DE FINANCEMENT</b> (C)		
A	. Emprunts obligataires		
N	. Autres dettes de financement		
	<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES</b> (D)		
	. Provisions pour risques		
	. Provisions pour charges		
	<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF</b> (E)		
	. Augmentation des créances immobilisées		
	. Diminution des dettes de financement		
	<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>48 036 443.24</b>	<b>43 949 676.53</b>
P	<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b> (F)	<b>7 577 469.49</b>	<b>7 916 753.00</b>
A	. Fournisseurs et comptes rattachés	3 483 148.54	4 093 520.54
S	. Clients créditeurs, avances et acomptes		
S	. Personnel	402 074.67	425 427.65
I	. Organismes sociaux	497 954.60	445 738.07
F	. Etat	3 191 531.21	2 942 611.94
	. Comptes d'associés		
C	. Autres créanciers		
I	. Comptes de régularisation-passif	2 760.47	9 454.80
R	<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b> (G)	<b>1 768 816.50</b>	<b>210 674.09</b>
C	<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (Eléments circulants)</b> (H)		<b>7 883.14</b>
U	<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>9 346 285.99</b>	<b>8 135 310.23</b>
T	<b>TRESORERIE-PASSIF</b>		
R	. Crédits d'escompte		
E	. Crédits de trésorerie		
S	. Banques (soldes créditeurs)		
O	<b>TOTAL III</b>		
	<b>TOTAL GENERAL I+II+III</b>	<b>57 382 729.23</b>	<b>52 084 986.76</b>

(1) capital personnel débiteur (-)

(2) Bénéficiaire(+),déficitaire(-)

## COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

	NATURE	OPERATIONS		TOTALS DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTALS DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant exercices précédents 2		
E X P L O I T A T I O N	<b>I PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
	. Ventes de marchandises(en l'état)				
	. Ventes de biens et services produits	43 110 076.58		43 110 076.58	43 090 761.16
	. Chiffre d'affaires	43 110 076.58		43 110 076.58	43 090 761.16
	. Variation de stocks de produits (+-) (1)	830 974.00		830 974.00	-5 623 924.00
	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même				
	. Subventions d'exploitation				
	. Autres produits d'exploitation	54 496.26		54 496.26	539.56
	. Reprise d'exploitations;transferts de charges	78 792.00		78 792.00	
	<b>TOTAL I</b>	<b>44 074 338.84</b>		<b>44 074 338.84</b>	<b>37 467 376.72</b>
II	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
	. Achats revendus (2) de marchandises				
	. Achats consommés (2) de matières et fournitures	21 858 812.27		21 858 812.27	18 435 859.70
	. Autres charges externes	3 116 263.57	-1 360.40	3 114 903.17	2 483 789.20
	. Impôts et taxes	214 422.57		214 422.57	201 965.43
	. Charges de personnel	8 480 385.52	-10 570.33	8 469 815.19	8 279 479.37
	. Autres charges d'exploitation	330 000.00		330 000.00	330 000.00
	. Dotations d'exploitation	499 922.01		499 922.01	549 940.22
<b>TOTAL II</b>	<b>34 499 805.94</b>	<b>-11 930.73</b>	<b>34 487 875.21</b>	<b>30 281 033.92</b>	
<b>III RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>			<b>9 586 463.63</b>	<b>7 186 342.80</b>	
F I N A N C I E R	<b>IV PRODUITS FINANCIERS</b>				
	. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés				
	. Gains de change	47 416.10		47 416.10	83 474.41
	. Intérêts et autres produits financiers				44 966.96
	. Reprises financières;transferts de charges	5 172 052.87		5 172 052.87	5 915.15
<b>TOTAL IV</b>	<b>5 219 468.97</b>		<b>5 219 468.97</b>	<b>134 356.52</b>	
V	<b>CHARGES FINANCIERES</b>				
	. Charges d'intérêts	45 607.06		45 607.06	114 342.75
	. Pertes de change	108 797.83		108 797.83	89 201.84
	. Autres charges financières				
	. Dotations financières	12 816.50		12 816.50	5 674.09
<b>TOTAL V</b>	<b>167 221.39</b>		<b>167 221.39</b>	<b>209 218.68</b>	
<b>VI RESULTAT FINANCIER (IV-V)</b>			<b>5 052 247.58</b>	<b>-74 862.16</b>	
<b>VII RESULTAT COURANT (III+VI)</b>			<b>14 638 711.21</b>	<b>7 111 480.64</b>	

1) Variation de stocks : stock final-stock initial;augmentation(+);diminution(-)

2) Achats revendus ou consommés:achats-variation de stocks.

## COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES (hors taxes)

(modèle normal)

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

	NATURE	OPERATIONS		TOTAUX DE L'EXERCICE 3=1+2	TOTAUX DE L'EXERCICE PRECEDENT 4
		Propres à l'exercice 1	Concernant exercices précédents 2		
VII	<b>RESULTAT COURANT (reports)</b>			<b>14 638 711.21</b>	<b>7 111 480.64</b>
VIII	<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
NON	. Produits de cessions d'immobilisations				368 455.00
O	. Subventions d'équilibre				
N	. Reprises sur subventions d'investissement				
N	. Autres produits non courants	4 329.81		4 329.81	716.30
C	. Reprises non courantes; transferts de charges	205 000.00		205 000.00	
O	<b>TOTAL VIII</b>	<b>209 329.81</b>		<b>209 329.81</b>	<b>369 171.30</b>
U	<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
R	. Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	1 340.00		1 340.00	57 378.80
A	. Subventions accordées				
N	. Autres charges non courants	296 012.31		296 012.31	219 758.36
T	. Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	2 456 000.00		2 456 000.00	905 000.00
X	<b>TOTAL IX</b>	<b>2 753 352.31</b>		<b>2 753 352.31</b>	<b>1 182 137.16</b>
X	<b>RESULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>-2 544 022.50</b>	<b>-812 965.86</b>
XI	<b>RESULTAT AVANT IMPOTS (VII+-X)</b>			<b>12 094 688.71</b>	<b>6 298 514.78</b>
XII	<b>IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>2 177 922.00</b>		<b>2 177 922.00</b>	<b>1 841 808.00</b>
XIII	<b>RESULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>9 916 766.71</b>	<b>4 456 706.78</b>

XIV	<b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>49 503 137.62</b>	<b>37 970 904.54</b>
XV	<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>39 586 370.91</b>	<b>33 514 197.76</b>
XVI	<b>RESULTAT NET (total des produits-total des charges)</b>			<b>9 916 766.71</b>	<b>4 456 706.78</b>

## ETAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G.)

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

### I. TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS(T.F.R)

			EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	1	Ventes de marchandises en l'état		
	2	- Achats revendus de marchandises		
I	=	<b>MARGE BRUTE SUR VENTE EN L'ETAT</b>		
		<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE:(3+4+5)</b>	<b>43 941 050.58</b>	<b>37 466 837.16</b>
II	3	. Ventes de biens et services produits	43 110 076.58	43 090 761.16
	4	. Variation de stocks de produits	830 974.00	-5 623 924.00
	5	. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même		
		<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE:(6+7)</b>	<b>24 973 715.44</b>	<b>20 919 648.90</b>
II	6	. Achats consommés de matières et fournitures	21 858 812.27	18 435 859.70
	7	. Autres charges externes	3 114 903.17	2 483 789.20
IV	=	<b>VALEUR AJOUTEE(I+II+III)</b>	<b>18 967 335.14</b>	<b>16 547 188.26</b>
	8	+ Subventions d'exploitation		
V	9	- Impôts et taxes	214 422.57	201 965.43
	10	- Charges du personnel	8 469 815.19	8 279 479.37
		<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>10 283 097.38</b>	<b>8 065 743.46</b>
		<b>OU INSUFFISANCE DRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>		
	11	+ Autres produits d'exploitation	54 496.26	539.56
	12	- Autres charges d'exploitation	330 000.00	330 000.00
	13	+ Reprises d'exploitation:transferts de charges	78 792.00	
	14	- Dotations d'exploitation	499 922.01	549 940.22
VI	=	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION(+ ou -)</b>	<b>9 586 463.63</b>	<b>7 186 342.80</b>
VII	+/-	<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>5 052 247.58</b>	<b>-74 862.16</b>
VIII	=	<b>RESULTAT COURANT (+ ou -)</b>	<b>14 638 711.21</b>	<b>7 111 480.64</b>
IX	+/-	<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-2 544 022.50</b>	<b>-812 965.86</b>
	15	- Impôts sur les résultats	2 177 922.00	1 841 808.00
X	=	<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)</b>	<b>9 916 766.71</b>	<b>4 456 706.78</b>

### II. CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)-AUTOFINANCEMENT

	1	Résultat net de l'exercice		
		. Bénéfice +	9 916 766.71	4 456 706.78
		. Perte -		
	2	+ Dotations d'exploitation (1)	499 922.01	464 106.88
	3	+ Dotations financières (1)		
	4	+ Dotations non courantes (1)	700 000.00	700 000.00
	5	- Reprises d'exploitations (2)		
	6	- Reprises financières (2)	5 166 378.00	
	7	- Reprises non courantes (2)(3)		
	8	- Produits des cessions d'immobilisations		368 455.00
	9	+ Valeurs nettes d'amort. des imm. cédées	1 340.00	57 378.80
I		<b>CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F.)</b>	<b>5 951 650.72</b>	<b>5 309 737.46</b>
	10	- Distributions de bénéfices	5 830 000.00	5 830 000.00
II		<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>121 650.72</b>	<b>-520 262.54</b>

(1) A l'exclusion des dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) A l'exclusion des reprises relatives aux actifs circulants et à la trésorerie

(3) Y compris reprises sur subventions d'investissement.

**TABLEAU DE FINANCEMENT EXERCICE 2024**

EXERCICE DU 01/01/2024 AU 31/12/2024

SYNTHESES DES MASSES DU BILAN MASSES	EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT	VARIATION ( a - b )	
			EMPLOIS c	RESSOURCES d
FINANCEMENT PERMANENT 1	48 036 443.24	43 949 676.53		4 086 766.71
MOINS ACTIF IMMOBILISE 2	25 902 751.80	21 801 883.86	4 100 867.94	
<b>FONDS DE ROULEMENT FONCTIONNEL ( 1 - 2 ) A</b>	<b>22 133 691.44</b>	<b>22 147 792.67</b>	<b>14 101.23</b>	
ACTIF CIRCULANT 4	24 941 545.05	24 274 072.25	667 472.80	
MOINS PASSIF CIRCULANT 5	9 346 285.99	8 135 310.23		1 210 975.76
<b>BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL ( 4 - 5 ) B</b>	<b>15 595 259.06</b>	<b>16 138 762.02</b>		<b>543 502.96</b>
<b>TRESORERIE NETTE ( ACTIF - PASSIF ) = A - B</b>	<b>6 538 432.38</b>	<b>6 009 030.65</b>	<b>529 401.73</b>	

EMPLOIS ET RESSOURCES	EXERCICE		EXERCICE PRECEDENT	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES

<b>RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE ( FLUX )</b>				
<b>AUTOFINANCEMENT ( A )</b>		<b>121 649.94</b>		<b>-520 262.54</b>
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT		5 951 649.94		5 309 737.46
DISTRIBUTIONS DE BENEFICES	5 830 000.00		5 830 000.00	
<b>CESSIONS ET REDUCTIONS D'IMMOBILISATION ( B )</b>		<b>0.00</b>		<b>368 455.00</b>
CESSIONS D'IMMOB. INCORPOR.				368 455.00
CESSIONS D'IMMOB. CORPOR.				
CESSIONS D'IMMOB. FINANC.				
RECUPERATIONS SUR CREANCES IMMOBILISEES				
<b>AUGMENTATION DES CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILES ( C )</b>		<b>0.00</b>		<b>0.00</b>
AUGMENTATIONS DE CAPITAL, APPORTS C/C				
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
<b>AUGMENTATION DES DETTES FINANCEMENT ( D )</b>				
NETTES DE PRIME DE REMBOURSEMENT				
<b>TOTAL I RESSOURCES STABLES ( A + B + C + D )</b>		<b>121 649.94</b>		<b>-151 807.54</b>

<b>EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE ( FLUX )</b>				
<b>ACQUISITIONS ET AUGMENTATIONS D'IMMOBILISATIONS ( E )</b>	<b>56 959.17</b>		<b>1 223 691.69</b>	
ACQUISITIONS D'IMMOB. INCORPOREL.	880.00		1 100.00	
ACQUISITIONS D'IMMOB. CORPOREL.	56 079.17		1 222 591.69	
ACQUISITIONS D'IMMOB. FINANC.				
AUGMENT. DES CREANCES IMMOB.				
<b>REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES ( F )</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	
<b>REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT ( G )</b>				
<b>EMPLOIS EN NON VALEURS ( H )</b>	<b>78 792.00</b>		<b>67 012.25</b>	
<b>TOTAL II EMPLOIS STABLES ( E + F + G + H )</b>	<b>135 751.17</b>		<b>1 290 703.94</b>	

<b>VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL</b>	<b>0.00</b>	<b>543 502.96</b>	<b>0.00</b>	<b>11 453 525.97</b>
--	-------------	-------------------	-------------	----------------------

<b>VARIATION DE LA TRESORERIE</b>	<b>529 401.73</b>	<b>0.00</b>	<b>10 011 014.49</b>	<b>0.00</b>
-----------------------------------	-------------------	-------------	----------------------	-------------

<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>665 152.90</b>	<b>665 152.90</b>	<b>11 301 718.43</b>	<b>11 301 718.43</b>
----------------------	-------------------	-------------------	----------------------	----------------------

**A 2 : ETAT DES DEROGATIONS**

AU 31.12.2024

INDICATION DES DEROGATIONS	JUSTIFICATION DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	N E A N T	N E A N T
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	N E A N T	N E A N T
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	N E A N T	N E A N T

**A 3 : ETAT DES CHANGEMENTS DE METHODES**

AU 31.12.2024

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATION DU CHANGEMENT	INFLUENCE SUR LE PATRIMOINE LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	N E A N T	N E A N T
II. Changements affectant les règles de présentation		

**B1 : DETAIL DES NON-VALEURS**

AU 31.12.2024

COMPTE PRINCIPAL	INTITULE	MONTANT
2121	- Frais s/ acquisition immobilisations	67 012.25 DH
2128	- Conception Plaques signalisations Evacuation	34 400.00 DH
2128	- Conception Plaque Point Rassemblement	9 370.00 DH
2128	- Installation Detection Incendie	35 022.00 DH
		<b>145 804.25 DH</b>

## B2 : TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

NATURE	MONTANT BRUT DEBUT EXERCICE	AUGMENTATION			DIMINUTION			MONTANT BRUT FIN EXERCICE
		Acquisition	Production par l'entreprise pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON-VALEURS</b>	<b>367 012.25</b>	<b>78 792.00</b>				<b>300 000.00</b>		<b>145 804.25</b>
.Frais préliminaires								
.Charges à répartir sur plusieurs exercices	367 012.25	78 792.00				300 000.00		145 804.25
.Primes de remboursements des obligations								
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>3 733 720.00</b>	<b>880.00</b>						<b>3 734 600.00</b>
.Immobilisations en recherche et développement								
.Brevets, marques, droits et valeurs similaires	233 720.00	880.00						234 600.00
.Fonds commercial	3 500 000.00							3 500 000.00
.Autres immobilisations incorporelles								
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>25 563 054.21</b>	<b>56 079.17</b>				<b>20 100.00</b>		<b>25 599 033.38</b>
.Terrains	864 115.00							864 115.00
.Constructions	7 362 908.43							7 362 908.43
.Installations techniques, matériel et outillage	12 450 306.45	3 200.00						12 453 506.45
.Matériel de transport	2 333 134.77							2 333 134.77
.Mobilier, matériel de bureau et aménagement	2 127 382.28	2 979.17						2 130 361.45
.Autres immobilisations corporelles	52 112.29							52 112.29
.Immobilisations corporelles en cours								
.Matériel informatique	373 094.99	49 900.00				20 100.00		402 894.99
<b>.TOTAL GENERAL</b>	<b>29 663 786.46</b>	<b>135 751.17</b>				<b>320 100.00</b>		<b>29 479 437.63</b>

## B2 BIS : TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

NATURE	Cumul début exercice	Dotation de l'exercice	Amortissements sur immobilisations sorties	Cumul d'amortissement fin exercice
	1	2	3	4=1+2-3
<b>IMMOBILISATION EN NON VALEURS</b>	<b>244 467.48</b>	<b>89 160.85</b>	<b>300 000.00</b>	<b>33 628.33</b>
. Frais préliminaires				
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	244 467.48	89 160.85	300 000.00	33 628.33
. Primes de remboursements des obligations				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>222 604.98</b>	<b>3 544.33</b>		<b>226 149.31</b>
. Immobilisations en recherches et développements				
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	222 604.98	3 544.33		226 149.31
. Fonds commercial				
. Autres immobilisations incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>23 179 387.61</b>	<b>407 216.83</b>	<b>18 760.00</b>	<b>23 567 844.44</b>
. Terrains	431 901.66	20 000.00		451 901.66
. Constructions	6 858 111.26	66 557.97		6 924 669.23
. Installations techniques, matériel et outillage	12 353 704.90	15 174.64		12 368 879.54
. Matériel de transport	1 264 217.97	248 316.00		1 512 533.97
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements	2 219 339.53	57 168.22	18 760.00	2 257 747.75
. Autres immobilisations corporelles	52 112.29			52 112.29
. Immobilisations corporelles en cours				

### B 3 : TABLEAU DES PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

Date de cession ou de retrait	Compte principal	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur nette d'amortissement	Produit de cession	Plus values	Moins values
31122024	2128	300 000.00	300 000.00	.00	.00		
30092024	2355	20 100.00	18 760.00	1 340.00	.00		1 340.00
		<b>320 100.00</b>	<b>318 760.00</b>	<b>1 340.00</b>	<b>.00</b>	<b>.00</b>	<b>1 340.00</b>

### B4 : TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au C.P.C. de l'exercice
						Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9
LA ROSERAIE DE L'ATLAS S.A.	CONSTRUCTION HOTEL & VILLAS	25 111 000.00 DH	4.0580%	21 580 039.44 DH	21 580 039.44 DH	31.12.2023	99 385 612.71 DH	-60 923 531.82 DH	0.00 DH
BALCONY RESIDENCES S.A.	PROMOTION IMMOBILIERE	300 000.00 DH	15%	45 000.00 DH	0.00 DH	31.12.2023	-552 388.88 DH	-98 452.26 DH	0.00 DH
TOTAL				21 625 039.44	21 580 039.44		98 833 223.83	-61 021 984.08	

## B5 : TABLEAU DES PROVISIONS

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

NATURE	Montant début exercice	DOTATIONS			REPRISES			Montant fin exercice
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	5 911 378.78			700 000.00		5 166 378.78		1 445 000.00
2. Provisions réglementées								
2. Provisions durable pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>5 911 378.78</b>			<b>700 000.00</b>		<b>5 166 378.78</b>		<b>1 445 000.00</b>
4. Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	188 718.34							188 718.34
5. Autres Provisions pour risques et charges	210 674.09		12 816.50	1 756 000.00		5 674.09	205 000.00	1 768 816.50
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie								
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>399 392.43</b>		<b>12 816.50</b>	<b>1 756 000.00</b>		<b>5 674.09</b>	<b>205 000.00</b>	<b>1 957 534.84</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>6 310 771.21</b>		<b>12 816.50</b>	<b>2 456 000.00</b>		<b>5 172 052.87</b>	<b>205 000.00</b>	<b>3 402 534.84</b>

## B 6 : TABLEAU DES CREANCES

au 31.12.2024

CREANCES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis à vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis à vis des Eses liées	Montants représentés par effet
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>70 896.81 DH</b>	<b>70 896.81 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>
* Prêts immobilisés		0.00 DH	0.00 DH	0.00 DH	0.00 DH	0.00 DH	0.00 DH	0.00 DH
* Autres créances financières	70 896.81 DH	70 896.81 DH	0.00 DH	0.00 DH	0.00 DH	0.00 DH	0.00 DH	0.00 DH
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>12 915 782.78 DH</b>	<b>840 551.36 DH</b>	<b>11 972 231.42 DH</b>	<b>103 000.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>676 833.92 DH</b>	<b>1 366 960.25 DH</b>	<b>6 217 607.22 DH</b>
* Fournisseurs débiteurs, avances & acomptes	0.00 DH							
* Clients et acomptes rattachés	11 441 729.03 DH		11 338 729.03 DH	103 000.00 DH	0.00 DH	0.00 DH	679 238.21 DH	6 217 607.22 DH
* Personnel	29 658.30 DH		29 658.30 DH					
* Etat	676 833.92 DH	152 829.32 DH	524 004.60 DH			676 833.92 DH		
* Comptes d'associés								
* Autres débiteurs	687 722.04 DH	687 722.04 DH					687 722.04 DH	
* Comptes de régularisation - Actif	79 839.49 DH	0.00 DH	79 839.49 DH					

**B 7 : TABLEAU DES DETTES**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Au 31.12.2024

DETTES	TOTAL	ANALYSE PAR ECHEANCE			AUTRES ANALYSES			
		Plus d'un an	Moins d'un an	Echues et non payées	Montants en devises	Montants vis à vis de l'Etat et organismes publics	Montants vis à vis des Eses liées	Montants représentés par effet
<b>DE FINANCEMENT</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>0.00 DH</b>
* Emprunts obligataires								
<b>DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>7 577 469.49 DH</b>	<b>2 620.05 DH</b>	<b>7 574 849.44 DH</b>	<b>0.00 DH</b>	<b>1 379 376.04 DH</b>	<b>3 440 805.11 DH</b>	<b>428 675.25 DH</b>	<b>28 552.97 DH</b>
* Fournisseurs et comptes rattachés	3 483 148.54 DH	2 551.56 DH	3 480 596.98 DH		1 379 376.04 DH	0.00 DH	428 675.25 DH	28 552.97 DH
* Clients créditeurs, avances et acomptes	0.00 DH		0.00 DH		0.00 DH			
* Personnel	402 074.67 DH		402 074.67 DH					
* Organismes sociaux	497 954.60 DH	68.49 DH	497 886.11 DH			249 273.90 DH		
* Etat	3 191 531.21 DH		3 191 531.21 DH			3 191 531.21 DH		
* Comptes d'associés								
* Autres créanciers								
* Comptes de régularisation - Passif	2 760.47 DH		2 760.47 DH					

**B 8 : TABLEAU DES SURETES REELLES DONNEES OU RECUES**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

EXERCICE DU 01.01.2024 AU 31.12.2024

TIERS CREDITEURS OU TIERS DEBITEURS	Montant couvert par la sûreté	Nature (1)	Date et lieu d'inscription	Objet (2) (3)	Valeur comptable nette de la sûreté donnée à la date de clôture
<b>Sûretés recues :</b>	<b>N</b>	<b>E</b>	<b>A</b>	<b>N</b>	<b>T</b>
<b>Sûretés données :</b>	<b>N</b>	<b>E</b>	<b>A</b>	<b>N</b>	<b>T</b>

(1) Gage : 1 - Hypothèque : 2 - Nantissement : 3 - Warrant : 4 - Autres : 5 - ( à préciser).

(2) préciser si la sûreté est donnée au profit d'entreprises ou de personnes tierces (sûretés données).  
(entreprises liées, associés, membres du personnel).

(3) préciser si la sûreté reçue par l'entreprise provient de personnes tierces autres que le débiteur (sûretés reçues).

**B 9 : ENGAGEMENTS FINANCIERS RECUS OU DONNES**  
**HORS OPERATIONS DE CREDIT-BAIL**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

EXERCICE DU 01.01.2024 AU 31.12.2024

<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>Montants Exercice</b>	<b>Montants Exercice Précédent</b>
- Avals et cautions :		
* Cautions bancaires : C.E. - DOUANE	229 864.00	309 641.00
* Cautions bancaires : L/C - FOURNISSEURS	0.00	0.00
* Cautions bancaires : Garantie s/ Marché	0.00	0.00
- Autres engagements donnés :		
* Congés du Personnel	203 942.94	145 665.85
* 13 ème mois	305 535.32	308 215.30
* 3 Oumras	90 000.00	60 000.00
* Primes Exceptionnelle	0.00	0.00
- Engagements en matière de pensions de retraites et obligations similaires .		
- Autres engagements donnés :	48 962.00	48 962.00
<b>(1) Dont engagements à l'égard d'entreprises liées.....</b>		
<b>TOTAL (1)</b>	<b>878 304.26</b>	<b>872 484.15</b>

<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>Montants Exercice</b>	<b>Montants Exercice</b>
- Avals et cautions :		
* Cautions bancaires : C.E. - DOUANE	1 000 000.00	1 000 000.00
* Cautions bancaires : L/C - FOURNISSEURS	0.00	0.00
* Cautions bancaires : Garantie s/ Marché	0.00	0.00
- Autres engagements reçus :		
<b>TOTAL (2)</b>	<b>1 000 000.00</b>	<b>1 000 000.00</b>

**B 10 : TABLEAU DES BIENS EN CREDIT-BAIL**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

Rubriques	Date de la 1 <sup>ère</sup> échéance	Durée du contrat en mois	Valeur estimée du bien à la date du contrat H.T.V.A.	Durée théorique d'amortissement du bien	Cumul des exercices précédents des redevances	Montant des redevances de l'exercice	Redevances restant à payer		Prix d'achat résiduel en fin de contrat	Observations
							A moins d'un an	A plus d'un an		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
		<u>N</u>	<u>E</u>	<u>A</u>	<u>N</u>	<u>T</u>				
TOTAL					.00	.00	.00	.00		

## B 11 : DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
	<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
711	<u>VENTES DE MARCHANDISES</u>		
	. Ventes de marchandises au Maroc		
	. Ventes de marchandises à l'étranger		
	. Reste du poste des ventes de marchandises		
	<b>Total</b>		
712	<u>Ventes de biens et services produits</u>		
	. Ventes de biens au Maroc	40 642 320.25	39 271 269.44
	. Ventes de biens à l'étranger	2 408 139.68	3 710 888.52
	. Ventes de services au Maroc		
	. Ventes de services à l'étranger		
	. Redevance pour brevet, marque, droits...		
	. Reste du poste des ventes et services produits	59 616.65	108 603.20
	<b>Total</b>	<b>43 110 076.58</b>	<b>43 090 761.16</b>
713	<u>Variations des stocks de produits</u>		
	. Variation des stocks de biens produits (+-)	1 271 251.00	-5 418 503.00
	. Variation des stocks des services produits (+-)		
	. Variation des stocks des produits en cours (+-)	-440 277.00	-205 421.00
	<b>Total</b>	<b>830 974.00</b>	<b>-5 623 924.00</b>
718	<u>Autres produits d'exploitation</u>		
	. Jetons de présence reçus		
	. Reste du poste (produits divers)	54 496.26	539.56
	<b>Total</b>	<b>54 496.26</b>	<b>539.56</b>
719	<u>Reprise d'exploitation transferts de charges</u>		
	. Reprises		
	. Transferts de charges	78 792.00	
	<b>Total</b>	<b>78 792.00</b>	
	<b>Produits financiers</b>		
738	<u>Intérêts et autres produits financiers</u>		
	. Intérêts et produits assimilés		44 966.96
	. Revenus des créances rattachées à des participations		
	. Produits nets sur cessions de titres et valeurs de placement		
	. Reste du poste intérêts et autres produits financiers		
	<b>Total</b>		<b>44 966.96</b>

## B 11 SUITE : DETAIL DES POSTES DU C.P.C.

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

POSTE		EXERCICE	EXERCICE PRECEDENT
611	<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
	<u>Achats revendus de marchandises</u>		
	. Achats de marchandises		
	. Variation des stocks de marchandises (+-)		
	<b>Total</b>		
612	<u>Achats consommés de matières et fournitures</u>		
	. Achats de matières premières	19 536 979.11	12 663 685.75
	. Variation des stocks de matières premières (+-)	-461 577.00	3 825 260.00
	. Achats de matériel et fournitures consommables et d'emballages	1 774 336.69	1 413 336.50
	. Variation des stocks de matières, fournitures et emballages (+-)	156 535.00	-173 813.00
	. Achats non stockés de matières et de fournitures	365 845.90	337 917.05
	. Achats de travaux, études et prestations de services	486 692.57	369 473.40
	<b>Total</b>	<b>21 858 812.27</b>	<b>18 435 859.70</b>
613/614	<u>Autres charges externes</u>		
	. Locations et charges locatives	42 614.27	3 526.00
	. Redevances de crédit-bail		
	. Entretien et réparations	511 059.14	628 755.33
	. Primes d'assurances	251 136.79	243 334.14
	. Rémunérations du personnel extérieur à l'entreprise	163 580.53	34 514.48
	. Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	820 769.35	367 780.80
	. Redevances pour brevets, marques, droits...		
	. Transports	660 680.75	629 129.57
	. Déplacements, missions et réceptions	249 432.15	156 870.56
	. Reste du poste des autres charges externes	415 630.19	419 878.32
	<b>Total</b>	<b>3 114 903.17</b>	<b>2 483 789.20</b>
617	<u>Charges du personnel</u>		
	. Rémunérations du personnel	5 935 884.15	6 258 386.55
	. Charges sociales	1 475 118.18	1 445 291.19
	. Reste du poste des charges de personnel	1 058 812.86	575 801.63
	<b>Total</b>	<b>8 469 815.19</b>	<b>8 279 479.37</b>
618	<u>Autres charges d'exploitation</u>		
	. Jetons de présence	330 000.00	330 000.00
	. Pertes sur créances irrécouvrables		
	. Reste du poste des autres charges d'exploitation		
	<b>Total</b>	<b>330 000.00</b>	<b>330 000.00</b>
638	<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
	<u>Autres charges financières</u>		
	. Charges nettes sur cession de titres et valeurs de placement		
	. Reste du poste des autres charges financières		
	<b>Total</b>		
658	<b>CHARGES NON COURANTES</b>		
	<u>Autres charges non courantes</u>		
	. Pénalités sur marchés et débits		
	. Rappel d'impôts (autres que les impôts sur les résultats)	194 079.00	219 469.00
	. Pénalités et amendes fiscales	1 229.00	250.00
	. Créances devenues irrécouvrables	704.31	39.36
	. Reste du poste des autres charges non courantes	100 000.00	
	<b>Total</b>	<b>296 012.31</b>	<b>219 758.36</b>

**B 12 : PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET  
FISCAL**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

INTITULES	MONTANT	MONTANT
<b>I. RESULTAT NET COMPTABLE</b>		
. Bénéfice net	<b>9 916 766.71</b>	
. Perte nette		
<b>II. REINTEGRATIONS FISCALES</b>		
1. Courantes	<b>180 371.79</b>	
- Ecart de conversion Actif au 31.12.2023	5 674.09	
- Ecart de conversion Passif au 31.12.2024		
- Provision Perte de change au 31.12.2024	12 816.00	
- Excedent amortissement véhicule Tourisme	94 606.80	
- Charges sur exercices antérieurs	1 339.60	
- Pertes s/ Créances irrécouvrables		
- Dons & Libéralités	36 945.00	
- Receptions & Cadeaux	28 990.30	
2. Non courantes	<b>4 626 274.31</b>	
- I. S.	2 177 922.00	
- C.S.S. sur I.S.	190 924.00	
- Pénalités et majorations de retard	1 229.00	
- Pertes s/ Créances irrécouvrables	704.31	
- Compément Provision Redressement Contrôle Fiscal	1 551 000.00	
- Provision Dépreciation Fonds de Commerce	700 000.00	
- VCN	1 340.00	
- RAS sur fournisseurs étrangers	3 155.00	
<b>II. DEDUCTIONS FISCALES</b>		
1. Courantes		<b>5 184 868.87</b>
- Reprise Provision Perte de change 31.12.2023		5 674.09
- Ecart de conversion Actif au 31.12.2024		12 816.00
-Reprise Provision Titres de participation LRA au 31.12.2024		5 166 378.78
-		
2. Non courantes		<b>.00</b>
-		
-		
<b>Total</b>	14 723 412.81	5 184 868.87
<b>IV. RESULTAT BRUT FISCAL</b>		<b>Montants</b>
Bénéfice brut si T1>T2 (A)		<b>9 538 543.94</b>
Déficit brut fiscal si T2>T1 (B)		
<b>V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
<b>VI. RESULTAT NET FISCAL</b>		
Bénéfice net fiscal (A-C)		<b>9 538 543.94</b>
ou Déficit net fiscal (B)		
		<b>Montants</b>
<b>VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES</b>		
<b>VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER</b>		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

**B 13 : DETERMINATION DU RESULTAT  
COURANT APRES IMPOTS**

AU 31.12.2024

<b>I. DETERMINATION DU RESULTAT</b>	<b>MONTANT</b>
* Résultat courant d'après C.P.C	14 638 711.21 DH
* Réintégrations fiscales sur opérations courantes	180 371.79 DH
* Déductions fiscales sur opérations courantes	5 184 868.87 DH
* Résultat courant théoriquement imposable	9 634 214.13 DH
* Impôt théorique sur résultat courant : I.S. = ( R.C.T.I. x 23 % ) * 94,4277 % + ( R.C.T.I. * 20,00 % ) * 5,5723 % =	2 199 763.83 DH
* Résultat courant après impôts	12 438 947.38 DH

**II. INDICATION DU REGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYES PAR LES CODES DES  
INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LEGALES SPECIFIQUES**

Application du taux réduit de 20 % au chiffre d'affaires à l'export (Article 19-II-C du CGI).

**B 14 : DETAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations T V A de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
<b>A. T.V.A. Facturée</b>	<b>2 400 982.61</b>	<b>8 146 793.66</b>	<b>8 447 168.16</b>	<b>2 100 608.11</b>
<b>B. T.V.A. récupérable</b>	<b>729 555.44</b>	<b>4 732 655.77</b>	<b>4 938 206.61</b>	<b>524 004.60</b>
. sur charges	728 135.77	4 721 263.94	4 925 395.11	524 004.60
. sur immobilisations	1 419.67	11 391.83	12 811.50	.00
<b>C. T.V.A. dûe ou crédit de T.V.A.=(A - B)</b>	<b>1 671 427.17</b>	<b>3 414 137.89</b>	<b>3 508 961.55</b>	<b>1 576 603.51</b>

## **B15 PASSIFS EVENTUELS ET AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

### **B15.1 PASSIFS EVENTUELS**

- (a) Le contrôle fiscal initié le 08.09.2023 pour les périodes non prescrites (2019 à 2022) au titre des impôts et taxes (IS, IS/RAS, TVA, IR, et CSS) a donné lieu à une première notification pour un redressement à hauteur de 2.400 kdh (principal + majorations),

Le principal chef de redressement a concerné une dépréciation des Actions LRA détenues par AFI et constatée le 31.12.2021 pour 5.166 kdh, suite à une étude de valorisation des fonds propres de LRA faite en 2021 par BMCE Conseil,

Au 31.12.2023, AFI a provisionné un montant de 205 kdh au titre du contrôle fiscal en cours,

Après diverses réunions et discussions avec la DGI et la CNRF, un accord final a été trouvé en février 2025 pour un montant forfaitaire de 1.756 kdh, et il a été donc provisionné au 31.12.2024 le complément de la charge relative au contrôle fiscal pour 1.551 kdh.

Suite à une nouvelle étude de valorisation des fonds propres de LRA faite en 2024 par BMCE Conseil, AFI a repris au 31.12.2024 la provision constatée en 2021 pour 5.166 kdh, produit ayant déjà acquitté l'IS et la CSS au titre du protocole d'accord signé avec la DRI de Tanger.

- (b) Les déclarations sociales au titre de la C.N.S.S. pourraient faire l'objet de contrôle et d'éventuels redressements.
- (c) Notons qu'au titre de la période non prescrite, les rôles émis des autres impôts et taxes peuvent également faire l'objet de révisions.
- (d) Le non rapatriement à temps de créances anciennes nées sur l'étranger peut être source de passifs éventuels.

### **B15.2 AUTRES INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- (a) L'activité des " adhésifs " ayant été abandonnée depuis plusieurs exercices, une dépréciation de la valeur du fonds commercial figurant à l'actif du bilan a été opérée Cette valeur correspondait au goodwill constaté en 1991 pour une valeur nette de 3.500 kdh lors de l'absorption des sociétés Convert et Polyflex par AFRIC INDUSTRIES. La dépréciation sera constatée à partir de l'exercice 2023 et sur une période de 5ans, à raison de 700 kdh par an.

## C1 : ETAT DE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

**MONTANT DU CAPITAL: 14 575 000,00 DH**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

Nom , prénom ou raison sociale des principaux associés(1) 1	Adresse 2	NOMBRE DE TITRES		Valeur nominale de chaque action ou part sociale 5	MONTANT DU CAPITAL		
		exercice précédent 3	Exercice actuel 4		Souscrit 6	appelé 7	Libéré 8
ALUMINIUM DU MAROC S.A.	Z.I, Route de Tetouan, Lot N° 78, B.P. N° 324 Tanger	148 665	148 665	50.00	7 433 250.00	7 433 250.00	7 433 250.00
EL ALAMI MALIKA	Les Terrasses Océanes Imm 4 App 6 Dar Bouazza Casablanca	11	11	50.00	550.00	550.00	550.00
EL ALAMI ABDESLAM	9,Rue Antaki ETG 3, Appt 12 Tanger	11	11	50.00	550.00	550.00	550.00
KOUTIT MOHAMMED	Route Boubana Complexe Golf Villa N° 34 , Tanger	11	10	50.00	500.00	500.00	500.00
BENOIT VAILLANT	Villa N°187, Lot California, Tanger	10	10	50.00	500.00	500.00	500.00
FLOTTANT EN BOURSE	BOURSE Casablanca / B.M.C.E. Bank	142 792	142 793	50.00	7 139 650.00	7 139 650.00	7 139 650.00
	<b>TOTAL</b>	<b>291 500.00</b>	<b>291 500.00</b>	<b>50.00</b>	<b>14 575 000.00</b>	<b>14 575 000.00</b>	<b>14 575 000.00</b>

(1) Quant le nombre des associés est inférieur ou égal à 10, l'entreprise doit déclarer tous les participants au capital. Dans les autres cas, il y a lieu de ne mentionner que les 10 principaux associés par ordre d'importance décroissante.

**C 2 : AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE**

AFRIC INDUSTRIES S.A.

Exercice du 01/01/24 Au 31/12/24

	MONTANT		MONTANT
<b>A. ORIGINE DES RESULTATS A AFFECTER</b>		<b>B. AFFECTATION DES RESULTATS</b>	
(Décision du A.G.O.A. du 11.06.2024 )		. Réserve légale	
. Report à nouveau	1 373 293.22	. Autres réseves	
. Résultats nets en instance d'affectation	4 456 706.78	. Tantièmes	.00
. Résultat net de l'exercice		. Dividendes	5 830 000.00
. Prélèvements sur les réserves		. Autres affectations	
. Autres Prélèvements		. Report à nouveau	
<b>TOTAL A</b>	<b>5 830 000.00</b>	<b>TOTAL B</b>	<b>5 830 000.00</b>

Total A=Total B

**C 3 : RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS**  
**CARACTERISTIQUES DE L'ENTREPRISE AU COURS**  
**DES TROIS DERNIERS EXERCICES**

Le 31.12.2024

NATURE DES INDICATIONS	Exercice n-2 2022	Exercice n-1 2023	Exercice n 2024
<b>SITUATION NETTE DE L'ENTREPRISE</b>			
* Capitaux propres plus capitaux propres assimilés moins immobilisation en non valeurs.	45 199 768.75 DH	43 827 131.76 DH	47 924 267.32 DH
<b>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</b>			
1. Chiffre d'affaires hors taxes	39 857 163.88 DH	43 090 761.16 DH	43 110 076.58 DH
2. Résultat avant impôts	8 434 832.07 DH	6 298 514.78 DH	12 094 688.71 DH
3. Impôts sur les résultats	2 247 604.00 DH	1 841 808.00 DH	2 177 922.00 DH
4. Bénéfices distribués en ( n ) de ( n - 1 )	6 413 000.00 DH	5 830 000.00 DH	5 830 000.00 DH
5. Résultats non distribués ( mis en réserves)	0.00 DH	357 228.07 DH	
<b>RESULTAT PAR TITRE (Pour les sociétés par actions et SARL )</b>			
* Nombre d'actions	291 500 actions	291 500 actions	291 543 actions
* Résultat net par action ou part sociale (après absorption déficit et dotation réserve légale) de n	21.23 DH	15.29 DH	34.02 DH
* Bénéfices distribués par action ou part sociale de ( n - 1 )	22.00 DH	20.00 DH	22.00 DH
<b>PERSONNEL</b>			
* Montant des salaires bruts de l'exercice	6 445 357.34 DH	6 258 386.55 DH	5 935 884.15 DH
* Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	47	46	45

**C 4 : TABLEAU DES OPERATIONS EN DEVISES  
COMPTABILISEES PENDANT L'EXERCICE**

AU 31.12.2024

NATURE	Entrée Contre-valeur en DH	Sortie Contre-valeur en DH
* Financement permanent		
* Immobilisations brutes		
* Rentrées sur immobilisations		
* Remboursement des dettes de financement		
* Produits (encaissés) Clients étrangers ( cours historique )	2 408 139.68	
* Charges (decaissées) (cours historique) Fournisseurs étrangers		15 246 409.21
* Charges (decaissées) (cours historique) Honoraires prestataires services étrangers		32 031.43
<b>TOTAL DES ENTREES</b>	<b>2 408 139.68</b>	
<b>TOTAL DES SORTIES</b>		<b>15 278 440.64</b>
<b>BALANCE DEVISES (DH)</b>	<b>12 870 300.96</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>15 278 440.64</b>	<b>15 278 440.64</b>

**C 5 : DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS**

**I. DATATION**

Date de clôture ( 1 ) **31.12.2024** ( Date arrêté de Bilan )  
 Date d'établissement des états de synthèse ( 2 ) **04.03.2025** ( Date dépôt de Bilan : **26.03.2025** )

- (1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice  
 (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

**II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE.**

Dates	Indication des événements
	<p><b>Favorables :</b></p> <p><b>Défavorables :</b></p> <p>Le 21.02.2025 un cheque a été émis sur la BMCI par AFRIC INDUSTRIES en faveur de la D.G.I. pour le montant de 1 756 000 dh suite au Protocole d'Accord avec la DRI .</p>

## B. RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**A&T AUDITEURS**  
CONSULTANTS  
EXPERTISE COMPTABLE COMMISSAIRE AUX COMPTES  
**A&T AUDITEURS CONSULTANTS**  
Résidence Les 4 Temps, Bloc C  
Rue Al Yamane, N°62  
90 000 Tanger - Maroc

**BDO** Audit, Tax & Advisory  
**BDO Audit, Tax & Advisory**  
Rue Al Maysse AC9  
Secteur 15, Hay Riad  
10100 Rabat - Maroc

Aux Actionnaires de la société  
**AFRIC INDUSTRIES S.A.**  
Z.I Route de Tétouan lot 107 B.P. 368  
Tanger

### **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024**

#### **AUDIT DES ETATS DE SYNTHESE**

##### ***Opinion***

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société AFRIC INDUSTRIES S.A., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de **MAD 48 036 443,24** dont un bénéfice net de **MAD 9 916 766,71**.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AFRIC INDUSTRIES S.A. au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

##### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

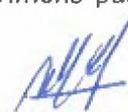
##### ***Observation***

Nous vous renvoyons aux mentions insérées dans l'état B15 de l'ETIC qui exposent le contrôle fiscal en cours dont fait l'objet la société AFRIC INDUSTRIES S.A, ainsi que le traitement comptable afférent au fonds commercial au 31 décembre 2024.

Notre conclusion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

##### ***Questions clés de l'audit***

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.



Risque identifié	Notre réponse
<p><b>Titres de participation</b></p> <p>Au 31 décembre 2024, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur brute comptable de 21 625 KMAD et une valeur nette de 21 580 KMAD (provision de 45 KMAD sur les titres BALCONY RESIDENCES S.A.), soit 38% du montant total de l'actif net de la société. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût historique.</p> <p>La société procède à l'évaluation de ces titres soit en fonction de l'actif net comptable, soit en fonction de la rentabilité et des perspectives d'avenir du titre.</p> <p>L'estimation de la valeur actuelle des titres requiert l'exercice du jugement de la Direction dans son choix des éléments à considérer selon les participations concernées.</p> <p>Dans ce contexte, nous avons estimé que la correcte évaluation des titres de participation constituait un point clé de l'audit, en raison du poids de ces actifs dans le bilan de l'importance de la part des jugements de la Direction et des incertitudes dans la détermination des hypothèses de flux de trésorerie, notamment la probabilité de réalisation des prévisions retenues par la Direction.</p>	<p>Pour apprécier le caractère raisonnable de l'estimation de la valeur d'utilité de participation, sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté principalement à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Prendre connaissance du processus de détermination de la valeur actuelle des titres de participation ;</li> <li>- Examiner les méthodes d'évaluation et les éléments chiffrés utilisés par la Direction pour déterminer les valeurs actuelles ;</li> <li>- Tester par sondage l'exactitude arithmétique des valeurs actuelles retenues par la Société.</li> </ul>
<p><b>Créances clients</b></p> <p>Au 31 décembre 2024, les créances clients présentent une valeur brute de 11 441 KMAD et une valeur nette 11 355 KMAD, soit 20% du total de l'actif net de la société.</p> <p>Compte tenu de l'ancienneté des créances, une provision pour dépréciation des créances clients a été constaté à hauteur de 86 KMAD au 31 décembre 2024.</p> <p>Nous avons considéré que la dépréciation des créances clients est un point clé d'audit compte tenu de l'importance de ces créances dans le bilan de la société et de la sensibilité du processus de recouvrement dans le contexte économique actuel.</p>	<p>Nos contrôles relatifs à la dépréciation des créances clients ont notamment consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner la balance âgée, analyser les retards de paiements et discuter avec la direction les raisons du retard dans le recouvrement de certaines créances significatives ;</li> <li>- Analyser les paiements reçus postérieurement à la date de clôture pour les créances les plus significatives ;</li> <li>- Contrôler le calcul de la provision pour dépréciation et sa conformité avec les règles de provisionnement adoptées par la société.</li> </ul>

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Rabat & Tanger, le 25 Avril 2025

### Les Commissaires aux Comptes

#### A&T Auditeurs Consultants

**A&T AUDITEURS CONSULTANTS**  
Résidence Les 4 Temps Bloc C  
Avenue Abdellah Guenoun  
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger  
Tél. +212 (0) 5 39 32 00 45

**Nafeh AGOURRAM**  
Associé

#### BDO Audit, Tax & Advisory

**BDO S.A.**  
Audit, Tax & Advisory  
ACB, Rue Al Mansour, Secteur 15  
Hay Hassane, 91000 Tanger  
Téléphone : 212 5 37 63 47 02 (à 06)  
Télécopieur : 212 5 37 63 47 11  
ICE : 001529664000081

**Abderrahim GRINE**  
Associé

Aux Actionnaires de la société  
**AFRIC INDUSTRIES S.A.**  
Z.I Route de Tétouan lot 107 B.P. 368  
Tanger

## **RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024**

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées conformément aux dispositions des articles 56 à 59 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée.

Il nous appartient de vous présenter les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées par le Président du Conseil d'Administration ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon la loi ci-dessus, de vous prononcer sur leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard des normes de la profession au Maroc. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été communiquées avec les documents de base dont elles sont issues.

### **1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE 2024**

#### **1.1 Convention préalablement autorisée par votre conseil d'administration**

##### **1.1.1 Convention conclue entre la société AFRIC INDUSTRIES et Mr KOUTIT MOHAMMED (convention écrite)**

- **Objet :** Convention conclue entre la société AFRIC INDUSTRIES et Mr KOUTIT MOHAMMED Administrateur de la société AFRIC INDUSTRIES pour le mandat de Directeur Général de la société AFRIC INDUSTRIES sur la période allant du 16.09.2024 au 30.09.2025
- **Date de signature :** 11 septembre 2024
- **Base de rémunération :** 63 000,00 dh net mensuel, hors retenue à la source (IR) pour personne physique de 27 000,00 dh par mois.
- **Rémunération versée par AFI en 2024 :** 220 500,00 dh net, hors retenue à la source de l'IR pour 94 500,00 dh.
- **Administrateur concerné :** Mr KOUTIT Mohammed.

### **2. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DES EXERCICES ANTERIEURS ET DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE 2024**

#### **2.1. Avances consenties à la société LA ROSERAIE DE L'ATLAS S.A. et incorporées dans le capital:**

- **Objet :** AFRIC INDUSTRIES consent à la société LA ROSERAIE DE L'ATLAS S.A., détenue par AFRIC INDUSTRIES à hauteur de 4,06 %, des avances de trésorerie en compte courant d'associé à hauteur de MAD 5 896 394,44 ;
- **Date de signature :** 03 mars 2015 modifiée par avenants du 19 mai 2015 et du 28 septembre 2015 ;

- **Base de rémunération** : Taux appliqué pour la rémunération du compte courant d'associé de 5,50% sur les 5 premiers mois de 2015, ensuite 5,40% sur les 7 derniers mois de 2016 et 4,00% pour 2017 et 4% pour le 1<sup>er</sup> semestre 2018 ;
- **Intérêts comptabilisés en produits par votre Société** : En 2015 : MAD 67 667,10 HT, en 2016 : MAD 241 782,89 HT, en 2017 : MAD 235 855,78 HT et en 2018 : MAD 110 496,82 HT
- **Intérêts encaissés en 2024** : Néant ;
- **Avances versées au cours de l'exercice 2024** : Néant ;
- **Avances incorporées au capital LRA au 31.12.2024** : Néant ;
- **Solde des avances au 31 décembre 2024** : Néant ;
- **Solde de la créance d'intérêts au 31 décembre 2024** : MAD 721 382,85 TTC représentant les intérêts (Nets MAD 590 222,33 et R.A.S MAD 131 158.80) sur CCA de LRA et qui seront réglés par LRA en temps opportun;
- **Administrateurs concernés** : Aluminium du Maroc S.A., Mme. Malika EL ALAMI et M. Abdeslam EL ALAMI.

## **2.2. Convention conclue avec la société INDUSTUBE S.A. absorbée par la société ALUMINIUM DU MAROC en Octobre 2024 :**

- **Objet** : La mise à disposition par la société INDUSTUBE S.A. d'un bureau commercial opérationnel de 32m<sup>2</sup> au profit de votre Société y compris les fournitures, équipements et autres (Eau, électricité, ADSL...);
- **Date de signature** : 1<sup>er</sup> janvier 2019 ;
- **Durée** : 3 ans renouvelable après par tacite reconduction ;
- **Base de facturation** : Un montant forfaitaire MAD 6 000,00 hors taxes par mois, révisable tous les trois ans (augmentation de 10% à partir de janvier 2022) ;
- **Montant facturé à votre Société en 2024** : MAD 59 400,00 hors taxes par INDUSTUBE et MAD 19 800,00 hors taxes par ALUMINIUM DU MAROC ;
- **Sommes versées au cours de l'exercice 2024** : MAD 87 120,00 TTC à INDUSTUBE et MAD 15 840,00 TTC à ALUMINIUM DU MAROC ;
- **Solde de la dette au 31 décembre 2024** : MAD 7 920,00 TTC ;
- **Administrateurs concernés** : Aluminium du Maroc S.A., Mme. Malika EL ALAMI, M. Abdeslam EL ALAMI, et M. Benoît VAILLANT.

## **2.3. Avances consenties à la société LA ROSERAIE DE L'ATLAS S.A. incorporées dans son capital :**

- **Objet** : AFRIC INDUSTRIES a consenti à la société LA ROSERAIE DE L'ATLAS SA, détenue par AFRIC INDUSTRIES à hauteur de 4,06 %, des avances de trésorerie en compte courant d'associés d'un montant de MAD 811 449,91 en 2021, complété du montant de MAD 6131,09 en 2022 incorporé au capital de LA ROSERAIE DE L'ATLAS le 18.08.2023;
- **Date de signature** : 09 mars 2021 ;
- **Base de rémunération** : Taux appliqué pour la rémunération du compte courant d'associé de 5,50% ;
- **Intérêts comptabilisés en produits par votre Société en 2024** : Néant ;
- **Intérêts encaissés en 2024** : Néant ;
- **Avances versées au cours de l'exercice 2024** : Néant ;

- **Avances incorporées au capital de LRA au 31.12.2024** : MAD 817 581,00 ;
- **Solde de la créance au 31 décembre 2023** : MAD 119 166,31 T.T.C (MAD 20 555,05 en 2021 ; MAD 49 147,60 en 2022 et MAD 49 463,66 en 2023) représentant les intérêts (Nets MAD 97 499,71 et R.A.S. MAD 21 666,60) sur CCA de LRA et qui seront réglés par LRA en temps opportun.
- **Administrateurs concernés** : Aluminium du Maroc S.A., Mme. Malika EL ALAMI et M. Abdeslam EL ALAMI.

Rabat & Tanger, le 25 Avril 2025

**Les Commissaires aux Comptes**

**A&T Auditeurs Consultants**

**A&T AUDITEURS CONSULTANTS**  
Résidence Les 4 Temps Bloc C  
Avenue Abdellah Guencun  
Rue Al Yamane N° 57 - Tanger  
Tel +212 (0) 5 39 32 00 45

**Nafes AGOURRAM**  
Associé

**BDO Audit, Tax & Advisory**

**BDO S.A.**  
Audit, Tax & Advisory  
Ago, Rue Al Yamane Secteur 15  
Hay Ryad 1100 Tanger  
Téléphone : 212 537 60 67 62 (8 06)  
Téléfax : 212 537 60 33 11  
CE 00152300400091

**Abderrahim GRINE**  
Associé

## C. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

### AFRIC INDUSTRIES

	A & T. AUDITEURS CONSULTANTS ( C.A.C. 1 )						BDO ( C.A.C. 2 )				A SAAIDI ET ASSOCIES ( C.A.C. 2 )		Total
	Montant / Année			Pourcentage / Année *			Montant / Année		Pourcentage / Année*		Montant / Année	Pourcentage / Année *	
	2024	2023	2022	2024	2023	2022	2024	2023	2024	2023	2022	2022	
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	80 000.00	80 000.00	80 000.00	61%	99%	100%	80 000.00	65 000.00	100%	100%	80 000.00	100%	465 000.00
Emetteur	80 000.00	80 000.00	80 000.00	61%	99%	100%	80 000.00	65 000.00	100%	100%	80 000.00	100%	465 000.00
Filiales													
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du Commissaire aux comptes													
Emetteur	0.00	0.00	0.00				0.00	0.00			0.00		0.00
Filiales													
<b>Sous-total</b>	<b>80 000.00</b>	<b>80 000.00</b>	<b>80 000.00</b>	<b>61%</b>	<b>99%</b>	<b>100%</b>	<b>80 000.00</b>	<b>65 000.00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>80 000.00</b>	<b>100%</b>	<b>465 000.00</b>
Autres prestations rendues	51 000.00	1 000.00		39%	1%								52 000.00
Autres													0.00
<b>Sous-total</b>	<b>51 000.00</b>	<b>1 000.00</b>	<b>0.00</b>	<b>39%</b>	<b>1%</b>	<b>0%</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>0%</b>	<b>0%</b>	<b>0.00</b>	<b>0%</b>	<b>52 000.00</b>
<b>Total général</b>	<b>131 000.00</b>	<b>81 000.00</b>	<b>80 000.00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>80 000.00</b>	<b>65 000.00</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>80 000.00</b>	<b>100%</b>	<b>517 000.00</b>

(\*) : Part de chaque ligne dans le total général de l'année concernée

N.B. : Montants = H.T.V.A.

## D. LISTE DES COMMUNIQUÉS DE PRESSE

DATE	JOURNAL	ANNONCE PRESSE
<b>22/02/2024</b>	MEDIAS 24	<b>INDICATEURS TRIMESTRIELS T4-2023</b>
<b>15/03/2024</b>	MEDIAS 24	<b>RESULTATS ANNUELS 2023</b>
<b>30/04/2024</b>	SITE WEB AFI	<b>RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023</b>
<b>30/04/2024</b>	MEDIAS 24	<b>CP RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2023</b>
<b>08/05/2024</b>	MEDIAS 24	<b>CONVOCATION AGOA DU 11 JUIN 2024</b>
<b>24/05/2024</b>	MEDIAS 24	<b>INDICATEURS TRIMESTRIELS T1-2024</b>
<b>12/06/2024</b>	MEDIAS 24	<b>COMMUNIQUE POST AGO DU 11 JUIN 2024</b>
<b>28/06/2024</b>	MEDIAS 24	<b>PV AGO DU 11 JUIN 2024</b>
<b>30/08/2024</b>	MEDIAS 24	<b>INDICATEURS TRIMESTRIELS T2-2024</b>
<b>13/09/2024</b>	MEDIAS 24	<b>RESULTATS SEMESTRIELS S1-2024</b>
<b>30/09/2024</b>	MEDIAS 24	<b>RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL S1-2024</b>
<b>19/11/2024</b>	MEDIAS 24	<b>INDICATEURS TRIMESTRIELS T3-2024</b>